

Zeitschrift: Jahrbuch für Solothurnische Geschichte
Herausgeber: Historischer Verein des Kantons Solothurn
Band: 81 (2008)

Artikel: Mémoire archéologique du secrétaire d'ambassade Antoine Barthès de Marmorière sur les inscriptions retrouvées à la collégiale de Soleure (1763)
Autor: Poisson, Guillaume
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-325260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mémoire archéologique du secrétaire d'ambassade Antoine Barthès de Marmorière sur les inscriptions retrouvées à la collégiale de Soleure (1763)

Guillaume Poisson

Si le siècle des Lumières fut le «siècle des académies et des académiciens», selon les conclusions de Daniel Roche, l'académisme trouva dans la sociabilité méridionale son terrain d'élection.¹ Ainsi par exemple, Toulouse est la seule ville de province à jouir simultanément de trois académies royales. Confirmée par lettres patentes, signées le 24 juin 1746 par Louis XV, l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse joue un rôle non négligeable dans la vie mondaine et savante de la ville parlementaire. Membre correspondant de l'académie toulousaine,² Antoine Barthès de Marmorière (1736–1811) adresse en septembre 1763 un mémoire sur la «Collection de quelques inscriptions que j'ai trouvé à Soleure dans les fondements de son église collégiale que l'on vient de démolir». Ce manuscrit, conservé aux archives de l'Académie, propose une étude épigraphique portant sur une série d'inscriptions particulières retrouvées lors des grands travaux de la collégiale de Soleure dans les années 1760. Inscrit dans les registres de la société comme correspondant de l'abbé Pierre de Rey, spécialiste d'épigraphie et secrétaire perpétuel de l'Académie depuis 1762, le secrétaire d'ambassade Antoine Barthès signe un mémoire probablement «exotique» – par son contenu et sa localisation – pour le public toulousain. En effet, au XVIII^e siècle la Suisse reste pour la majorité des Européens un espace mal connu malgré la multiplication des voyages et des récits qui en découlent. Ainsi, le manuscrit basé sur les récentes découvertes archéologiques soleuroises, édité ci-après, mérite que l'on s'arrête quelques instants sur son auteur et le contexte de rédaction de cette étude épigraphique.

¹ Taillefer Michel: Une académie interprète des Lumières. L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse au XVIII^e siècle. Paris, in: CNRS, 1984, p. 1.

² Le seul «Suisse» sur les 116 correspondants nommés entre 1747 et 1792. In Taillefer Michel: Une académie interprète des Lumières, in op. cit., p. 49–52.

Nous connaissons assez peu de choses sur la biographie d'Antoine Barthès de Marmorière. Fils d'une grande famille de notables languedociens, Barthès est probablement né à Narbonne mais se déclare «Suisse de nation» depuis 1768. Date à laquelle il serait devenu Français naturalisé Suisse et sujet du prince-abbé de Saint-Gall.³ Secrétaire à l'ambassade de France en Suisse tout au long de la seconde moitié du XVIII^e siècle, nous savons qu'Antoine Barthès a commencé sa carrière comme militaire, avant d'être secrétaire de l'ambassadeur Beateville en mission en Suisse d'octobre 1763 à juillet 1775, puis du comte d'Artois, avant d'intégrer après la Révolution le corps diplomatique français à Berne.

Dans l'ombre de l'ambassadeur, les secrétaires d'ambassade, tels que Barthès de Marmorière, sont des agents politiques actifs. Par leur gestion quotidienne de la correspondance, par leurs intérim à l'occasion de la vacance du poste d'ambassadeur et par leurs missions effectuées ponctuellement pour régler des affaires particulières au sein des cantons, ils jouent incontestablement un rôle majeur dans l'orientation et l'application de la politique française près du Corps helvétique. Néanmoins, leurs intérêts dépassent souvent la sphère purement politique. En effet, la sociabilité et le cosmopolitisme du XVIII^e siècle leur permettent souvent de nouer aux côtés des relations politiques des échanges culturels non négligeables.⁴ Ainsi, bon nombre de diplomates fréquentent sociétés savantes, académies et salons dans les villes où ils accomplissent leur mission. De plus, le négociateur peut souvent s'avérer un grand collectionneur ou même un érudit de talent.

Rien de surprenant dès lors, à ce que l'on retrouve Antoine Barthès de Marmorière comme membre actif de la Société économique de Soleure. Par ailleurs, il joue un rôle lors de la création de la bibliothèque de la ville de Soleure dans les années 1760, aux côtés du patriciat soleurois, en léguant plusieurs dizaines de volumes. Une lettre de septembre 1776 nous apprend qu'Antoine Barthès possède une «bibliothèque ample et presque toute relative à l'histoire et au gouvernement

³ Poisson, Guillaume: «Le secrétaire Antoine Barthès de Marmorière. Aux sources de l'approche biographique d'un personnel «secondaire» en Histoire diplomatique», in: Actes du colloque La vie et l'œuvre. Recherches sur le biographique. Lausanne, Université de Lausanne-IRIS 4, 2008, p. 37 à 55.

⁴ Sur cette question, nous pouvons nous reporter par exemple à Bély Lucien: *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*. Paris, PUF, p. 603-604.

de la Suisse».⁵ Barthès a lui-même écrit et publié plus d'une dizaine de brochures et ouvrages qui mériteraient une étude particulière.⁶ Quelques échanges épistolaires de notre secrétaire d'ambassade avec d'Alembert, Malesherbes et Ostervald de la Société typographique de Neuchâtel montrent également l'intégration de ce diplomate dans les réseaux culturels de son temps. Derrière cette figure politique se cache donc l'homme de Lettres. Habitué aux archives et aux bibliothèques dans le cadre de sa mission, Barthès semble s'adonner ponctuellement aux «sciences auxiliaires» de l'histoire: archéologie, épigraphie et numismatique. Son mémoire, sur les *Inscriptions retrouvées à la collégiale de Soleure*, témoigne de son intérêt pour l'histoire antique.

Une passion pour l'Antiquité romaine au XVIII^e siècle

Résidant à l'ambassade de France, sise au couvent des Cordeliers de Soleure depuis 1552 à quelques mètres seulement du chantier, Barthès de Marmorière présente une série d'inscriptions particulières mises à jour lors des travaux de la démolition de la collégiale de Soleure dans les années 1760. Son mémoire s'intègre dans une pratique très classique de l'épigraphie au XVIII^e siècle, insufflée notamment par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris. Il prend place dans une série de mémoires d'archéologie présentés par les membres de l'académie royale de Toulouse. Essentiellement basées sur les monuments et inscriptions de la région toulousaine, les archives de l'académie conservent également des contributions abordant des sphères géographiques plus lointaines: la Grèce par Philippe Dumas (1772), l'Italie par l'abbé Bertrand Capmartin de Chaupy (1778), l'Espagne et l'Égypte par Jean-François de Montégut (1792) et la Suisse avec le mémoire de Barthès (1763).

L'étude de Barthès de Marmorière est très représentative du goût de l'époque pour l'Antiquité. En effet, l'histoire romaine est présente dans les études et les travaux des érudits tout au long du XVIII^e siècle. L'héritage des Humanistes qui ont accumulé quantité d'informations sur cette période, tout comme la culture classique qui baigne encore

⁵ *Lettre de Barthès de Marmorière à Monseigneur*, 4 septembre 1776, MAE (Paris), DP, vol. 4, f°320 – f°320v.

⁶ La production d'Antoine Barthès de Marmorière est très vaste et couvre souvent des événements contemporains: le régicide des souverains français de 1793, la *Déclaration des Droits de l'Homme* de 1795 mais aussi la politique française post-révolutionnaire. Pour plus de détails, voir Poisson Guillaume: «Le secrétaire Antoine Barthès de Marmorière...», op. cit., p. 47–48.

la formation des jeunes gens – où la France incarne la nouvelle Rome et Louis XIV le nouvel Auguste – offrent un terreau très fertile aux études antiques. Ainsi sous l'égide de la raison, qui devient de plus en plus expérimentale en ce XVIII^e siècle, savants et érudits réinterrogent les connaissances acquises depuis deux siècles sur l'Antiquité, et plus particulièrement sur l'histoire romaine. De plus, la France bénéficie à cette époque d'une série de grandes découvertes de vestiges romains et d'un développement de l'archéologie. L'intérêt pour les traces matérielles du passé prend une place de plus en plus importante dans l'étude historique. Charles-Clément Martin de Saint-Amand, confrère toulousain de Barthès, précise d'ailleurs dans un mémoire de 1751 Sur l'utilité des médailles par rapport à l'histoire, que l'étude des monuments apporte «des secours considérables tant pour la certitude de l'histoire que pour une connaissance plus étendue et plus exacte de l'Antiquité», et souligne que c'est «dans ces précieux restes de l'Antiquité qu'il faut chercher les lumières capables de la retirer des épaisses ténèbres où l'avait plongée la barbare ignorance des temps qui la séparent de nous».⁷

*Epigraphie et numismatique,
les deux champs d'étude de Barthès de Marmorière*

Comme beaucoup de ses confrères, Antoine Barthès de Marmorière fait preuve de modestie – réelle ou feinte – tout au long de son mémoire. Cette prudence lui permet notamment de se prémunir contre d'éventuelles attaques ou contradictions sur le contenu scientifique de son étude.⁸ L'épigraphie constitue l'essentiel du mémoire, tandis que les dernières lignes abordent brièvement la numismatique.

Antoine Barthès suit dans son étude, comme le montre la lecture de son manuscrit, les principes dictés par les spécialistes de son temps et laisse une large place à l'observation et à la description de chaque morceau d'inscription retrouvé. Il suit également les recommandations de Caylus,⁹ en introduisant une série de dessins hors-texte pour

⁷ Mémoire de M. de Saint-Amand Sur l'utilité des médailles par rapport à l'histoire (21 janvier 1751), cité par Tailler Michel : Une Académie interprète des Lumières..., op. cit., p. 218.

⁸ Pierre Audin souligne ce point récurrent dans les mémoires archéologiques des académiciens. Voir son article « Le Royer de La Sauvagère (1770). Archéologue du siècle des Lumières », in Raymond Chevallier (ss. dir.) : L'Antiquité gréco-romaine vue par le siècle des Lumières. Tours, Centre de Recherches A. Piganiol, 1987, pp. 1–11.

⁹ «Caylus fait du relevé graphique de tous les objets une des règles de l'antiquaire». Pour approfondir ce point et cerner l'importance de l'œuvre de Caylus pour l'archéologie, voir Schnapp Alain: La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie. Paris, Ed. Carré, 1993, p. 241.

faciliter la lecture et l'intelligibilité de son propos par son public toulousain. N'ayant pas les capacités requises pour cette dernière tâche, Barthès fait appel pour ses croquis à l'arpenteur de la ville de Soleure «le meilleur dessinateur du pays» (f°3). Il doit s'agir de Johann Joseph Derendinger (1736–1798) qui est renommé pour avoir réalisé de très beaux plans aquarellés polychrome.¹⁰ Ce dernier sera, par ailleurs, chargé de lever le plan des fouilles archéologiques de la collégiale de Soleure conduites par le capitaine Franz-Karl-Bernhard Valier (1711–1772).¹¹

La rigueur et la précision scientifique de Barthès peuvent parfois surprendre le lecteur par l'actualité de son propos, lorsque dans son introduction il s'excuse de l'absence d'une «échelle qui servit à mesurer les proportions de ces divers monuments» (f°3). Précision qui peut étonner, sachant que l'échelle n'est pas encore un élément obligatoire dans le domaine épigraphique.

Il prend grand soin de présenter et de décrire les supports épigraphiques avant toute transcription et interprétation. Dans ses propos liminaires, il précise qu'il donnera «avec la plus grande exactitude possible la forme des pierres sur lesquelles ces inscriptions étaient gravées» (f°3). La qualité et la lisibilité des épigraphes font également l'objet de mentions particulières. Pour la datation, Barthès n'omet pas de procéder à une comparaison entre plusieurs de ses inscriptions trouvées ou connues par la littérature secondaire. Ainsi dans l'étude de la quatrième inscription, il précise «ces quatre premiers numéros doivent être rapportés au premier siècle, les caractères étant extrêmement nets et conformes aux inscriptions du temps d'Auguste» (f°8).

Il fait également preuve d'esprit critique et n'hésite pas à mettre en doute les affirmations de ses prédécesseurs, quoique sans les citer nommément, comme en témoigne sa remarque sur la neuvième inscription: «les termes *domus divinae* ne doivent point s'expliquer par *maisons impériales* comme certains auteurs l'ont prétendu» (f°12). Le seul auteur auquel il se réfère est «Baronius» (f°10) pour la septième inscription. Cesare Baronius (1538–1607) est célèbre pour son monumental ouvrage *Annales ecclesiastici* (1588–1593) en douze volumes. Choisi par Clément VIII comme confesseur, il devient cardinal en

¹⁰ En 1763, la ville de Soleure possède deux arpenteurs en la personne de Johann Ludwig Erb (1689–1776) et de Johann Joseph Derendinger (1736–1798).

¹¹ De parenté avec la dynastie des Valier de Neuchâtel qui fournit pendant plus de deux siècles des secrétaires-interprètes à l'ambassadeur de France à Soleure, Franz Valier est capitaine en France en 1733. Bailli de Gilgemberg (canton de Soleure), il est connu pour ses travaux en histoire, en numismatique et en généalogie. C'est la raison pour laquelle il assure la direction des fouilles archéologiques de la collégiale de Soleure. In: Carlen, Georg: Kathedrale St. Ursen Solothurn, Bern, 1993, p. 11.

1596 et occupe le poste de bibliothécaire à la Vaticane. Les *Annales* ont été rédigées pour répondre aux *Centuries de Magdebourg* composées par des érudits luthériens (Bâle, 1559–1574). Souvent qualifié de grande partialité et contenant un grand nombre d’erreurs dans la chronologie, cet ouvrage reste néanmoins irremplaçable par la masse d’informations qu’il offre aux lecteurs sur l’histoire du catholicisme des premiers temps jusqu’en 1198. Barthès a probablement consulté les *Annales* rééditées à Lucques en 38 volumes (1738–1757) avec les commentaires et critiques d’Antoine Pagi (1624–1690).¹²

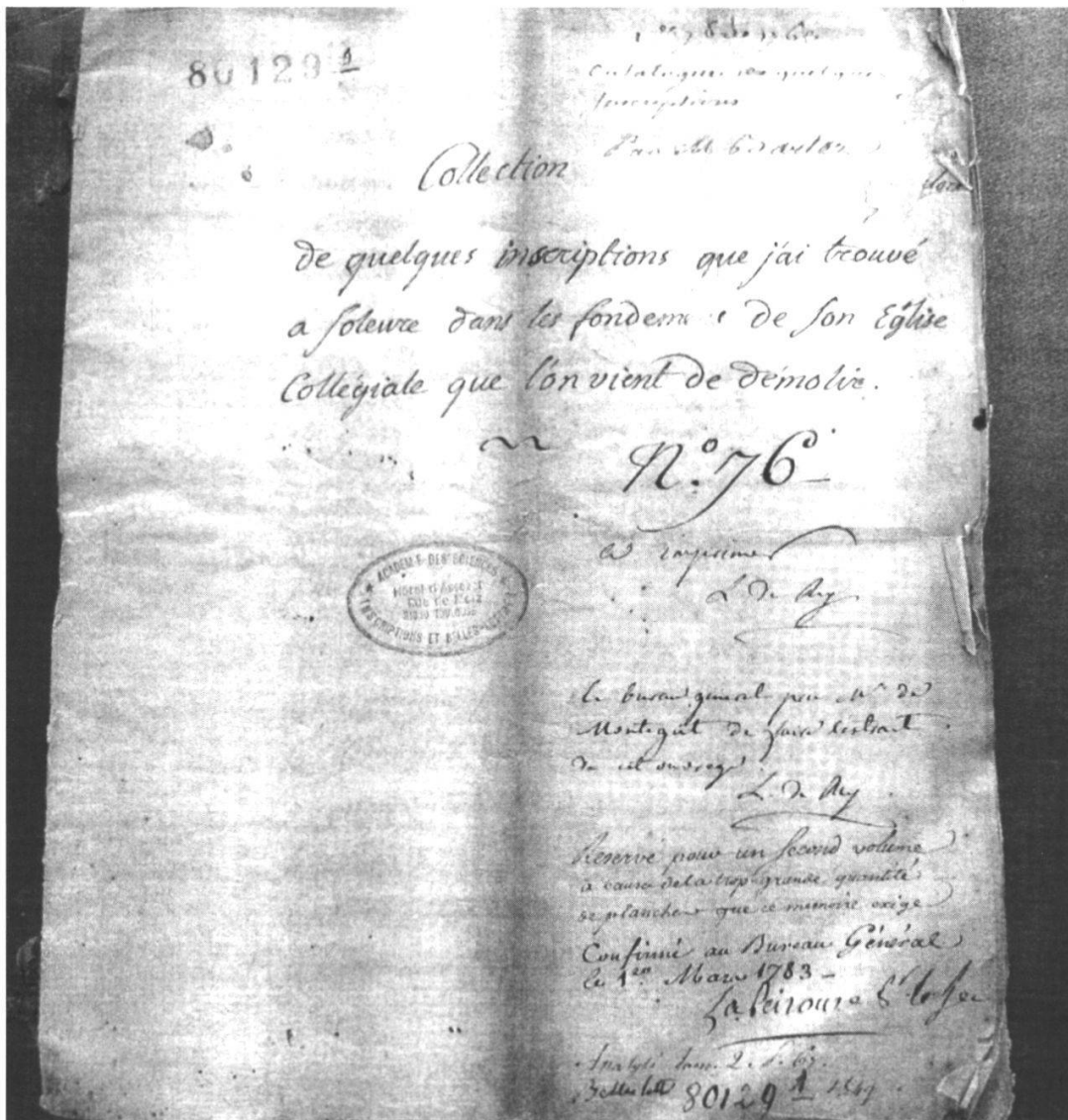
Après avoir traité d’épigraphie, notre secrétaire d’ambassade aborde un dernier domaine à la fin de son mémoire: la numismatique. Ce passage du mémoire reste très sommaire par rapport à l’étude épigraphique. Ainsi aux côtés des inscriptions retrouvées lors des fouilles à Soleure, Antoine Barthès souhaite présenter une pièce de monnaie qui l’intéresse «plus sensiblement» selon ses propres termes. Après une description assez brève de l’avvers et du revers de cette pièce, il déclare qu’elle «appartient de droit» (f°14) à l’Académie ayant été frappée à Toulouse. Nous pouvons nous demander, si ce n’est pas précisément la présence de cette pièce d’argent qui explique que Barthès ait adressé son mémoire à l’Académie de cette ville. En suivant les principes énoncés par l’abbé Barthélemy,¹³ il a également le souci de savoir si cette monnaie est présente au sein des collections toulousaines. En effet, posséder une série numismatique la plus complète possible permet d’effectuer des comparaisons et d’acquérir une connaissance plus fine de la fabrication et surtout de la circulation des monnaies.

* * *

En guise de conclusion, nous pouvons relever que le secrétaire d’ambassade Antoine Barthès de Marmorière incarne, par la rédaction de ce mémoire sur les inscriptions retrouvées dans le sous-sol de

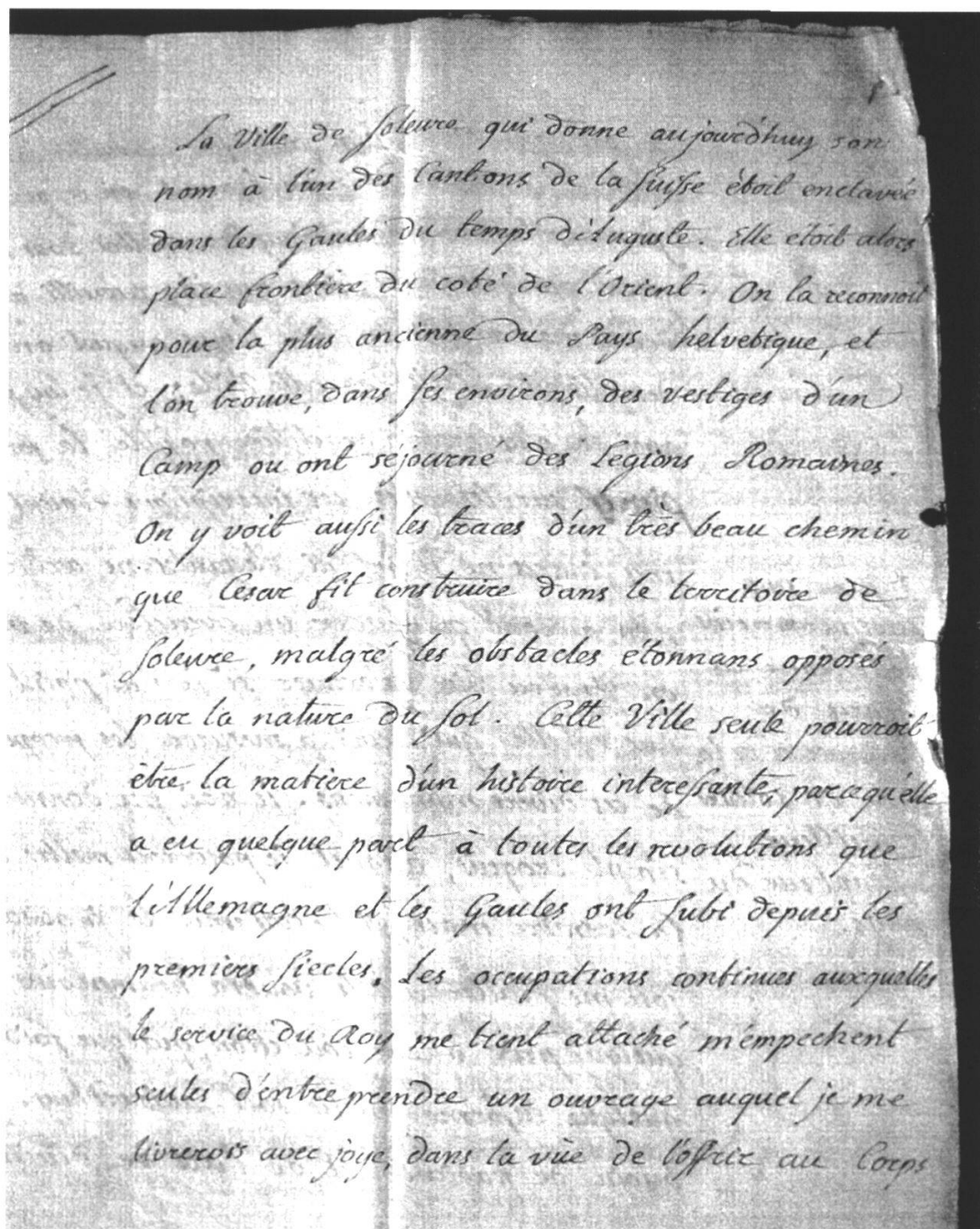
¹² Antoine Pagi a fait une critique des *Annales* de Baronius : *Critica historico – chronologica*, Paris-Genève, 1689–1705, 4 vol. Ce texte est inclus dans la réédition lucquoise des *Annales ecclésiastiques* (1738–1757).

¹³ En 1750, l’abbé Barthélemy (garde des médailles du roi depuis 1754) publie le premier tome de son *Essai de paléographie numismatique*. Il insiste sur le besoin de constituer des séries dans le but de multiplier les comparaisons et de pouvoir entreprendre une étude critique des médailles. Barthélemy analyse également les techniques de frappe des plus rudimentaires aux plus complexes. Ses remarques serviront de base aux «pères» de la numismatique: l’Autrichien Eckhel (*Doctrina Nummorum veterum*, 1792–1798) et le Français Mionnet (*Description des médailles antiques grecques et romaines*, 1806–1838). Article «numismatique» de Chantal Grell, in Bély Lucien: *Dictionnaire de l’Ancien Régime*. Paris, PUF, 1996, p. 913.



Manuscrit aux archives de l'Académie des Sciences, Inscriptions, et Belles-Lettres de Toulouse – France (cote 80129-1, f^o 1; les photos sur les deux pages suivantes f^o 2 et 3).

la collégiale de Soleure dans les années 1760, le modèle du diplomate érudit du XVIII^e siècle. Proche des réseaux culturels de son temps et membre correspondant de l'Académie royale de Toulouse, il profite des fouilles archéologiques réalisées à quelques pas de l'ambassade de France pour pratiquer l'art de l'épigraphie et de la numismatique. Erudit prudent et modeste comme le veulent les usages de son temps, il se réfère aux méthodes de ses «pères» pour tenter d'interpréter au mieux les traces archéologiques dévoilées. Ce mémoire laisse imaginer les heures distraites des affaires politiques pour se plonger dans le passé immémorial soleurois dans le but de faire parvenir jusqu'à Toulouse les découvertes archéologiques de la plus haute actualité.



La ville de Soleure qui donne aujourd'hui son nom à l'un des cantons de la Suisse étoit enclavée dans les Gaules du temps d'Auguste. Elle étoit alors place frontière du côté de l'Orient. On la reconnoit pour la plus ancienne du Pays helvétique, et l'on trouve, dans ses environs, des vestiges d'un Camp où ont séjourné des Légions Romaines. On y voit aussi les traces d'un très beau chemin que César fit construire dans le territoire de Soleure, malgré les obstacles étonnans opposés par la nature du sol. Cette Ville seule pourroit être la matière d'une histoire intéressante, par laquelle on a eu quelque part à toutes les révolutions que l'Allemagne et les Gaules ont subi depuis les premiers siècles. Les occupations continues auxquelles le service du Roy me tient attaché m'empêchent seules d'entreprendre un ouvrage auquel je me livrerois avec joie, dans la vue de l'offrir au Corps

Etablissement du texte

Le texte de base de notre édition de la *Collection de quelques inscriptions que j'ai trouvé à Soleure dans les fondemen[t]s de son église collégiale que l'on vient de démolir (1763)* est celui conservé à l'état de manuscrit au sein des archives de l'Académie des Sciences, Inscriptions, et Belles-Lettres de Toulouse – France (cote 80129-1 et 2). Ce mémoire, de la main de Barthès de Marmorière envoyé à l'Aca-

célèbre qui voulut bien autrefois accueillir avec
 bonté les premières de mon travail en ce genre,
 je me contenterai aujourd'hui de mettre sous ses
 yeux quelques inscriptions que j'ai recueillies à Soleure
 depuis mon arrivée en Suisse, temps auquel on
 demolissoit l'église de cette ville; et je lui présenterai
 avec la plus grande exactitude possible la forme des
 pierres sur lesquelles ces inscriptions étoient gravées.

† je me suis mes figures ne sont ni élégantes ni artistées. Elles
 servir néanmoins n'en auront que mieux un caractère de vérité.
 pour tracer ces faire
 figures de on voudra bien m'excuser si je n'ai point donné
 l'arpentier de la une échelle qui servoit à mesurer les proportions
 ville de soleure de ces divers monumens. je n'ai pu donner qu'un
 le meilleur desinat-eur du simple croquis, auquel je pourrois mettre un jour
 pays. la dernière main, si l'academie le jugera propos.
 j'ose me flatter qu'elle voudra néanmoins donner
 quelque prix à cette collection, quelque foible et
 quelque infirme qu'elle soit aujourd'hui. j'ay eu
 besoin de patience et de l'art de divination.

démie, a été lu le 1^{er} septembre 1763 selon le compte rendu de Jean-François de Montégut, conseiller au Parlement et membre de la même société. Le mémoire original est composé de quatorze pages rectos. Ce texte est accompagné d'une série de dix dessins, probablement de la main de Johann Joseph Derendinger (1736–1798), représentant les morceaux d'inscription étudiés par l'auteur. Pour la présente édition, la graphie a été respectée pour les noms de lieux et de personnes,

mais l'orthographe, l'usage des majuscules et l'accentuation ont été rétablies selon la forme actuelle. Les accidents du texte sont mentionnés en note de bas de page et les * introduisent les propres notes de l'auteur souvent placées en marge gauche du manuscrit original. Toutefois, nous avons ajouté quelques notes en bas de page pour complément d'information.

Pour des raisons typographiques, nous avons changé en quelques cas la division des paragraphes et alinéas. Néanmoins, nous avons pris soin d'introduire entre crochets la pagination originale du manuscrit pour faciliter toutes recherches ultérieures au sein du mémoire conservé à l'Académie de Toulouse.

Edition du manuscrit

[f°1] Collection de quelques inscriptions que j'ai trouvé à Soleure dans les fondemen[t]s de son église collégiale que l'on vient de démolir¹⁴.

[f°2] La ville de Soleure qui donne aujourd'hui son nom à l'un des cantons de la Suisse était enclavée dans les Gaules du temps d'Auguste. Elle était alors place frontière du côté de l'Orient. On la reconnaît pour la plus ancienne du pays helvétique, et l'on trouve, dans ses environs, des vestiges d'un camp où ont séjourné des Légions romaines¹⁵. On y voit aussi les traces d'un très beau chemin¹⁶ que César fit construire dans le territoire de Soleure, malgré les obstacles étonnan[t]s opposés par la nature du sol. Cette ville seule pourrait être la matière d'un[e] histoire intéressante, parce qu'elle a eu quelque part à toutes les révolutions que l'Allemagne et les Gaules ont subi depuis les premiers siècles. Les occupations continues auxquelles le service du Roi me tient attaché m'empêchent seules d'entreprendre un ouvrage auquel je me livrerais avec joie, dans la vue de l'offrir au Corps [f°3] célèbre qui voulut bien autrefois accueillir avec bonté les

¹⁴ Depuis la fin du XVII^e siècle, le Conseil et la bourgeoisie de Soleure soutiennent la construction de plusieurs églises et chapelles. La nouvelle église Saint Urs, fondée sur les plans du tessinois Gaetano Pisoni (1713–1782) et de son neveu Paolo Antonio Pisoni (1738–1804) entre 1762 et 1773, fait partie de cette vague édicatrice soleuroise.

¹⁵ En effet, Soleure est très souvent perçu comme une ville très ancienne où se mêle tradition et histoire. Voici ce qu'en dit Abraham Ruchat dans son fameux ouvrage *Etat et délices de la Suisse* (Neuchâtel, rééd. 1778), devenu une «bible» pour les nombreux voyageurs qui arpent l'Helvétie tout au long du XVIII^e siècle: «Soleure est une ville considérable par son antiquité, sa beauté, ses magnifiques édifices, & par sa force. Elle est fort ancienne. On lui donne même une origine un peu fabuleuse. Une vieille tradition du pays porte qu'elle a été bâtie du tems d'Abraham, après la ville de Trèves en Allemagne [...]», tome II, p. 47.

¹⁶ Ce chemin fait probablement référence à la voie romaine entre Aventicum et Vindonissa. En effet, pendant l'occupation romaine, Solodurum fut une station militaire très importante.

prémices de mon travail en ce genre. Je me contenterai aujourd'hui de mettre sous ses yeux quelques inscriptions que j'ai recueillies à Soleure depuis mon arrivée en Suisse, temps auquel on démolissait l'église de cette ville ; et je lui présenterai avec la plus grande exactitude possible la forme des pierres sur lesquelles ces inscriptions étaient gravées. Mes figures ne seront ni élégantes ni artistées * [* je me suis servi néanmoins pour faire tracer ces figures de l'arpenteur¹⁷ de la ville de Soleure le meilleur dessinateur du pays]. Elles n'en auront que mieux un caractère de vérité. On voudra bien m'excuser si je n'ai point donné une échelle qui servit à mesurer les proportions de ces divers monumen[t]s. Je n'ai pu donner qu'un simple croquis, auquel je pourrais mettre un jour la dernière main, si l'Académie le jugeait à propos. J'ose me flatter qu'elle voudra néanmoins donner quelque prix à cette collection, quelque faible et quelque informe qu'elle soit aujourd'hui. J'ai eu besoin de patience et de l'art de divination. [f°4] Une même pièce était coupée en plusieurs morceaux placés en divers endroits des fondemen[t]s, et il a fallu attendre des mois entiers pour recouvrer les morceaux qui me manquaient. Le défaut de plusieurs lettres brisées par le marteau ou effacées par la vétusté ont ensuite donné lieu à mes incertitudes et à des interprétations différentes dont je crois avoir enfin choisi les plus naturelles et les plus plausibles. Je crois devoir faire observer aussi que la ville de Soleure n'est pas érudite en raison de son Antiquité. L'Agriculture moderne y est seule en vigueur¹⁸ : la Littérature y manque de toute espèce de secours.

Le N°1^{er} représente évidemment un tombeau sur lequel on lit cette inscription *Diis Manibus flaviae severianae*. Il faut remarquer sur ce monument qu'en l'année [f°5] 1519 on trouva renfermées dans ce tombeau les reliques des deux patrons de la ville de Soleure S[ain]t Urs et S[ain]t Victor¹⁹, martyrs en 288 sous Maximilien²⁰ et Dioclétien²¹. Ce

¹⁷ Johann Joseph Derendinger (1736–1798). Arpenteur de la ville de Soleure dans les années 1760, il est également chargé de lever les plans des fouilles archéologiques de la collégiale.

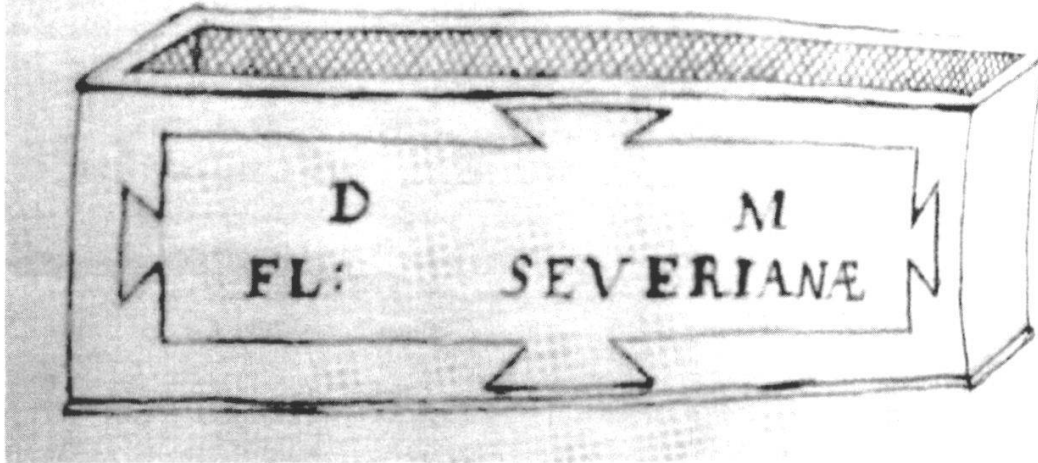
¹⁸ En 1761, le chantre Hermann fonde à Soleure la Société économique et le premier procès verbal du 19 mai 1761 souligne la volonté du fondateur d'améliorer l'agriculture. Barthès oublie néanmoins, la sociabilité soleuroise de son temps et les efforts du patriciat local pour les Lettres, notamment avec l'ouverture d'une bibliothèque dans les années 1760.

¹⁹ Saint Urs et Saint Victor, deux soldats de la légion Thébaine, s'étant sauvés du massacre de leurs camarades fait par l'empereur Maximien, se retirent à Soleure, mais ils sont décapités avec soixante-six de leurs compagnons par ordre de Hirtacus, qui y commandait pour l'empereur.

²⁰ Ici Barthès de Marmorière se trompe, il s'agit de l'empereur Maximien et non de «Maximilien». Marcus Aurelius Valerius Maximianus Herculius, né près de Sirmium-Panonie vers 250 et mort à Marseille en 310. Il partage le pouvoir avec Dioclétien de 286 à 305.

²¹ Caius Aurelius Valerianus Diocletianus, né près de Salone (aujourd'hui Split) – Dalmatie en 245 et mort dans la même ville vers 313. Il est empereur de 284 à 305.

N°1



monument fut trouvé alors recouvert d'une pierre qui n'était ni de la même espèce ni de la même coupe, et qui fermait le tombeau à l'aide de deux bandes de fer. Les os de chaque martyr étaient amoncelés séparément, et sur chaque monceau de reliques était la tête du martyr qui s'y rapportait. Dans celle de S[ain]t Urs on trouva une lame d'argent avec cette inscription taillée (?) avec un ciseau et un maillet.

Conditur hoc sēs tumulo Thebaidos Ursus.

Sur les reliques de S[ain]t Victor et à côté de sa tête on trouva un parchemin manuscrit qui fut réduit²² en cendres aussitôt qu'on voulut le toucher. Le tombeau était très propre et ne contenait point de poussière. Voilà ce qu'on trouve dans les archives de la ville, [f°6] et dans un manuscrit du seizième siècle conservé par le chapitre. Je croirais volontiers que ces deux corps saints furent cachés dans ce monument vers l'an 450 temps auquel les troupes d'Attila dévastaient et brûlaient tous les environs de Soleure. On n'imagina pas d'asile plus assuré pour ces reliques contre la fureur des Goths et des Huns qu'une tombe simple et païenne²³. On peut présumer ensuite que la Reine Berthe * [* elle était femme de Raoul I^{er} de Bourgogne] ayant trouvé ce monument respectable fonda en conséquence l'an 932 l'église de Soleure, mais que n'ayant point voulu déplacer les os des S[ain]ts martyrs, elle se contenta de faire couvrir et sceller le sépulcre qu'elle enferma sous le maître autel. L'église qu'elle avait fondé ayant été démolie en 1519, on retira les reliques de leur ancien tombeau et ce monument également précieux aux yeux de la piété et à des yeux profanes avait été

²² L'auteur supprime «tombe» pour «fut réduit».

²³ idem pour «profane» au profit de «païenne».

confondu jusqu'à ce [f°7] jour parmi les matériaux employés en 1519 pour la reconstruction de l'église. On m'a été redevable en partie de sa découverte et elle a été très appréciée.

Le N°2 est une pyramide sur laquelle je lis cette inscription. *Diis manibus sexti juni Majorini filii ejus curaverunt*. Le monument avait été brisé en deux parts. Il y a un signe vers le haut de la pyramide qui ressemble en quelque chose aux faisceaux que l'on trouve gravés sur quelques monumen[t]s, et qui désignent la puissance consulaire ou tribunitienne.

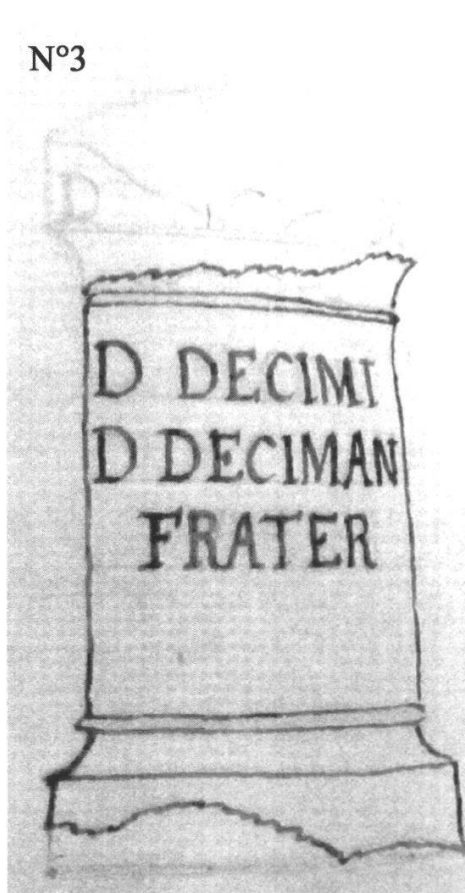
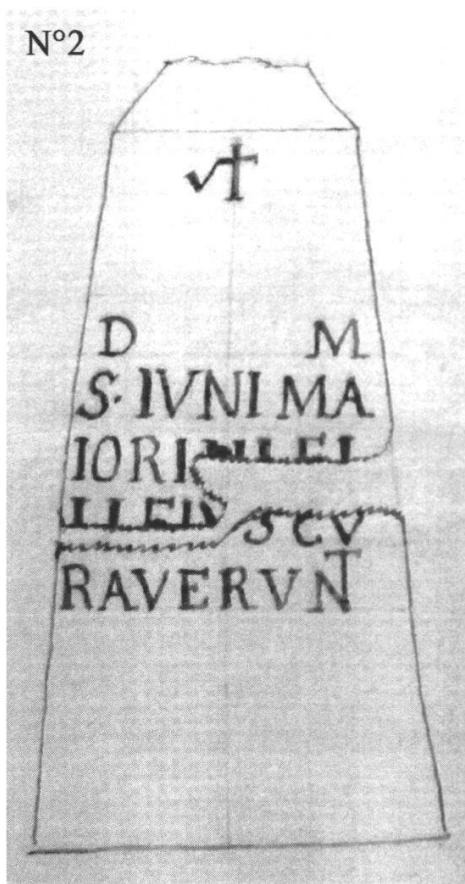
Le N°3 est un tombeau sur lequel je lis *Diis Manibus Decci Decimi, Decius Decimanus frater*.

Je lis au N°4: *Diis Manibus severi curaverunt* [f°8] *fratres ejus*.

Ces quatre premiers numéros doivent être rapportés au premier siècle, les caractères en étant extrêmement nets et conformes aux inscriptions du temps d'Auguste.

Je lis ainsi l'inscription du 5^e monument *Diis Manibus severiae Mamorinae severianus pater fieri curavit*.

J'ai lieu de croire en combinant ce numéro avec le premier, et en rapprochant les caractères, que cette *Severia Mamorina* dont il est question ici, pouvait bien être sœur de *flavia severiana* dont il s'agit sous le N°1^{er} il est plausible que Severianus aura eu deux filles dont l'une se sera appelée *flavia severiana* de son nom,



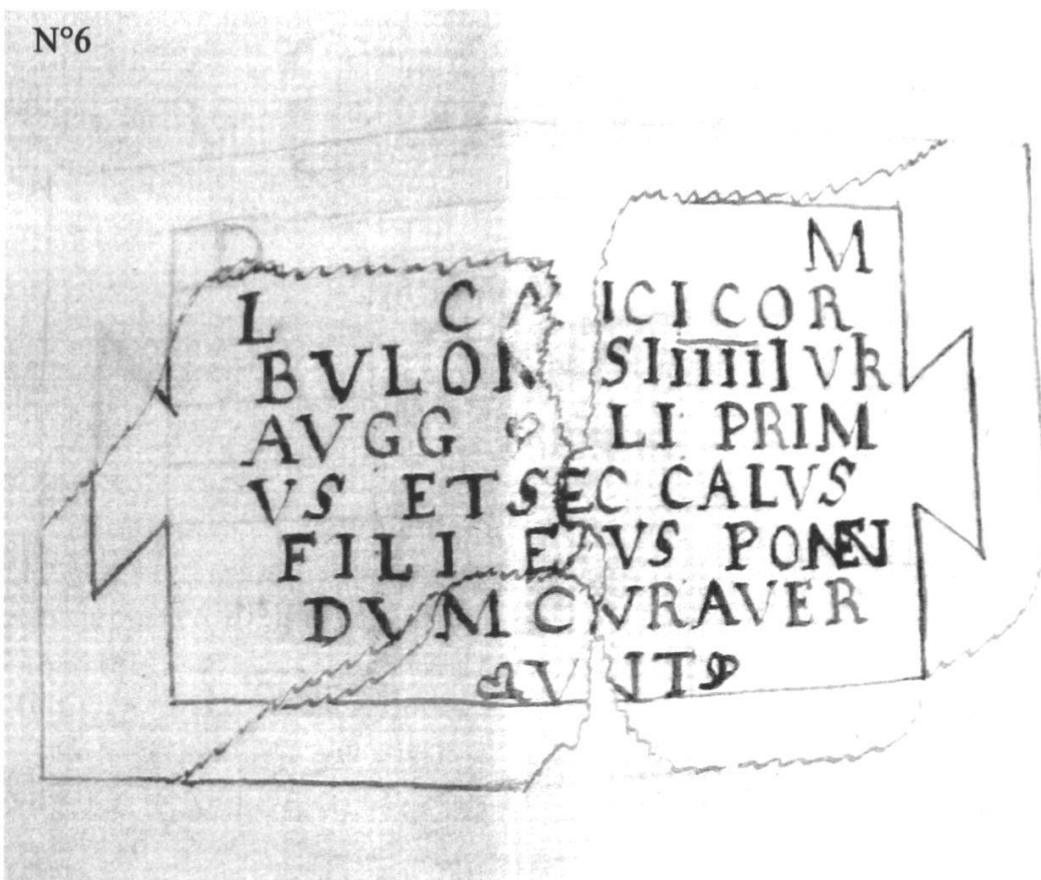
N°5



et l'autre *flavia Mamorina* du nom de sa mère, ce qui était assez en usage chez les Romains. Il paraît que la famille des Sévères [f⁹] était nombreuse et répandue dans ces contrées. Je tire²⁴ une induction, en faveur de la consanguinité des deux sévériennes, de ce que leurs tombeaux se trouvent dans le même lieu.

Le N°6 a été rapporté en trois fois. Les trois morceaux qui le composent étaient épars dans les fondemen[t]s de l'église. L'inscription est du plus beau caractère, et je la lis ainsi, *Diis Manibus*

N°6



liberi catici corbulonis seviri Augustalis, liberius primus et secundus Calus filii ejus ponendum curaverunt

Les trois cœurs gravés sur ce monument sont une preuve de la filiation des *Liberius* et se trouvent dans plusieurs inscriptions. Il faut observer qu'il y a eu un consul du nom de *Calus*. Ne se pourrait-il point aussi que le Corbulon²⁵ de ce monument descendit du fameux Corbulon? Les [f°10] temps se rapprochent, et d'ailleurs le Corbulon dont il s'agit ici ne pouvait être Sévère sans être de la famille d'Auguste.

Le N°7^e figure un autel dont l'idole a été ou brisée ou perdue: les deux trous qu'on voit au haut du monument qui nous reste, étaient les points sur lesquels devaient porter les pieds de l'idole. Je lis l'inscription qu'on voit sur cet autel: *Genio Ubiorum* * (* habitan[t]s de Cologne) *in honorem Domus divinae Aram cum signo sueconius Demece-nus de suo posuit. imperante Domino nostro Antonino et sacerdote consulibus*. Ce qui revient, selon Baronius²⁶, à l'année 219. Pour juger sainement si on doit lire *Genio Ubiorum* il faudrait trouver l'idole et connaître le culte qui était le plus en recommandation à Cologne.

[f°11] Mais tout s'oppose aux recherches que je voudrais faire sur ce point. On verra cependant sur le N°9^e que j'ai quelque espérance de découvrir quel était le génie tutélaire dont il est question ici.

Le N°8 est le fragment d'une inscription du plus beau caractère. Je me suis donné beaucoup de peine pour y lire, *Viro illustri Marcello De Republica Romana merito Titus Verinus et Titus Armen-tarius de suo dédicarunt*.

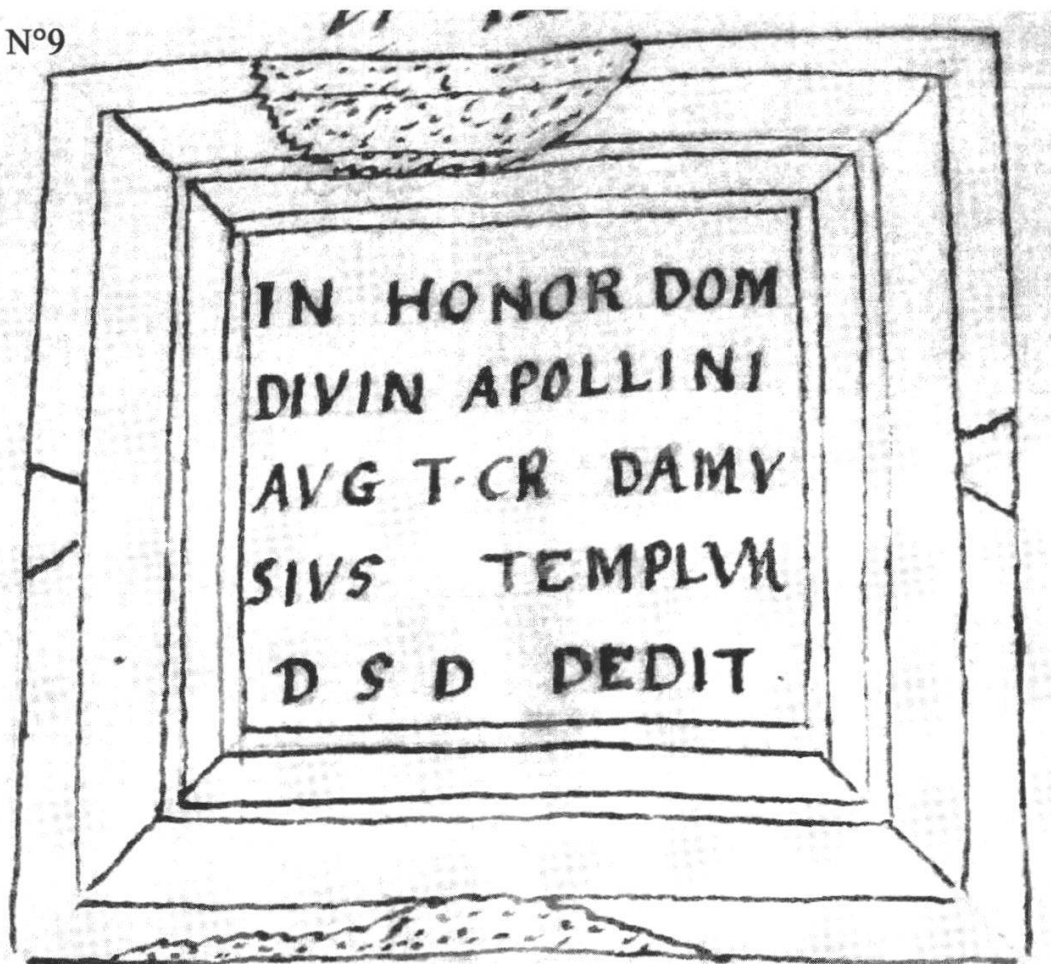
Ce monument est élevé à un homme vivant on n'y voit point ces mots, *posuerunt, ponendum, curaverunt* ou autres expressions équiva-



²⁵ Cneius Domitius Corbulo est connu comme général romain (mort à Corinthe vers 67). L'égat en Germanie, sous l'empereur Claude, il remporte plusieurs victoires militaires importantes pour l'Empire. Par jalousie, Néron donne l'ordre de le mettre à mort, mais il se tue lui-même de son épée. Le mot suivant est biffé et surchargé, non lisible.

²⁶ Cesare Baronio ou Baronius (1538–1607) est l'auteur du monumental ouvrage les «Annales ecclesiastici» (1588–1593, rééd. à Lucques entre 1738–1757), composé en réponse aux «Centuries de Magdebourg».

N°9



lentes qui caractérisaient les tombeaux. L'inscription est sûrement du temps d'Auguste. Aurait-elle été tracée à la gloire de Marcellus [f°12] édile et beau fils²⁷ de l'empereur? L'éloge inséré dans ce monument justifie un peu l'explication que je lui donne et l'idée qu'elle me suggère. J'avoue que j'ay beaucoup ajouté à la lettre. Ce numéro 9^e représente une table de pierre qui vraisemblablement servait de frontispice à un temple. On y lit: *In honorem domus Divinae Apollini Augusto Titus Crassus Damusius templum de suo dono dedit*. On peut induire de cette inscription que les termes *domus Divinae* qui se trouvent dans plusieurs monumen[t]s ne doivent point s'expliquer par Maisons impériales * [* comme certains auteurs l'ont prétendu]. J'en augure aussi, soit parce que les caractères en ressemblent parfaitement à ceux du N°7^e soit parce que l'expression *Domus divinae* est dans les deux numéros, et que les deux [f°13] monumen[t]s sont dans le même lieu; que l'idole qui manque au N°7^e était l'Apollon dont il est question dans le N°9. On adorait aussi Esculape dans les Gaules sous le nom d'*Apollo Augustus*.

²⁷ L'auteur supprime «gendre» pour «beau fils de l'empereur».

Je lis au N°10 qui est un monument tronqué: *Tito Crassio Avito filio annorum 35 &c*

Le bas de cette inscription a été effacé à coups de marteaux, mais ce qu'on en lit ne laisse point douter que ce qui manque ne fut le nom du père de Crassius Avitus*. [* je crois cette inscription de la fin du 4^e siècle].

Je suis après un milliaire²⁸ qui contient treize lignes d'écritures effacées absolument dans le milieu. Il avait été placé sous l'Empereur Antonin et était le 26^{eme} sur la route du *Pagus Aventicus* aujourd'hui Avanches au

canton de Fribourg, ville où je crois que [f°14] l'Empereur Sévère prit naissance. Si je peux éclaircir tout ce que ce milliaire contient, j'aurai l'honneur d'en faire part à l'Académie.

Mais de toutes les Antiquités que j'ay trouvé à Soleure, celle qui a le droit de m'intéresser plus sensiblement est une monnaie que j'y ai vu, et qu'on a déterré aussi dans les fondemen[t]s de l'église. Je cherche les moyens de me la procurer pour l'envoyer à l'Académie de Toulouse à qui elle appartient de droit. J'ignore si elle en possède de pareilles. Cette monnaie marque d'un côté une espèce de rose avec ces mots *ODDO.RE.FR* (Eudes Roy de France) et elle présente de l'autre une croix autour de laquelle on lit *TOLOSA.CIV* (la ville de Toulouse). C'est une pièce d'argent un peu plus grosse qu'un liard de France.

[f°15] Dessins du Mémoire de Mr Barthès sur quelques inscriptions. N°76. Réservé pour le second volume.

N°10

N.° X.



²⁸ Un milliaire marque la distance d'un mille romain (mille pas) par le biais d'une borne, d'une colonne ou d'une simple pierre.

